



DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉ·ES :

ON VOTE DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024



3 RAISONS DE VOTER

CGT

CHAQUE VOIX COMPTE TRIPLE !

Même s'il n'existe toujours pas d'instance représentative du personnel dans les entreprises de moins de 11 salarié-es, lorsque nous votons à ces élections professionnelles, chaque voix CGT compte aussi :

- 1 Au niveau régional et pour les prud'hommes ;
- 2 Au niveau de la branche professionnelle et de votre convention collective ;
- 3 Au niveau interprofessionnel et national.

1 Pour se défendre avec un syndicat reconnu

Pour l'efficacité. Première organisation représentative dans les très petites entreprises (ou TPE, moins de 11 salarié-es), la CGT est aussi présente dans toutes les branches professionnelles et sur tout le territoire.

Pour la proximité. Les conseiller-es des salarié-es CGT sont disponibles via des permanences pour vous accompagner selon votre métier et votre situation. Voir la liste de nos unions locales sur cgt.fr, rubrique « La CGT près de chez vous ».

Pour la visibilité. Dans les batailles contre le report de l'âge de départ à la retraite, la CGT a toujours fait preuve de sa détermination à n'accepter aucun recul de nos droits. Dans le même temps, la CGT signe souvent des accords, à la seule condition qu'ils permettent de faire progresser la situation des salarié-es.

2 Pour mieux vivre de son travail

Pour que tous les salaires soient indexés sur l'inflation, comme l'est le Smic. Nous pensons aussi qu'il faut augmenter le salaire minimum et reconnaître toutes les qualifications, car ce sont notre travail et notre savoir-faire qui font tourner les entreprises et l'économie.

Pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, aussi bien pour les salaires, les déroulés de carrière ou les temps partiels contraints.

Pour les mêmes droits dans les petites que dans les grandes entreprises, que ce soit en matière de formation, d'accès à des activités sociales et culturelles, ou de départs anticipés à la retraite – notamment pour les métiers pénibles.

3 Pour travailler mieux, moins et autrement

Pour un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, ce qui passe forcément par une autre organisation du travail sans management autoritaire, par une réduction du temps de travail, des services publics de qualité (transports, petite enfance, aide à la personne), et un retour à la retraite à 60 ans à taux plein.

Pour que la démocratie ne s'arrête pas aux portes des entreprises. Si nous sommes organisé-es avec la CGT, c'est parce qu'il faut se rassembler pour peser sur les choix qui nous concernent – à commencer par nos droits et nos conditions de travail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les professions techniciennes et intermédiaires et l'encadrement sont aussi organisées dans la CGT pour que les problématiques et besoins spécifiques de ces catégories soient entendues. L'Union générale des ingénieur-es, cadres et technicien-nnes (ugictcgt.fr) revendique entre autres le droit au télétravail de manière encadrée, le droit à la déconnexion, le droit de refus et d'alternative dans les prises de décision, le respect du temps de travail et des qualifications.

VOIR CGT-TPE.FR

Petite ou grande entreprise,
vous avez des droits !

Pour en savoir plus, flashez le code !



la
cgt

SALARIÉES
DES TPE

JE VOTE CGT

25 novembre au 9 décembre 2024

EN VOTANT CGT, DEVENEZ PLUS FORT·E!

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, vous connaissez la CGT pour avoir fait appel à nous au travers de nos 62 permanences territoriales pour un conseil, par l'intervention d'un·e conseiller·e du ou de la salarié·e, d'un·e défenseur·se syndical·e, de militant·es négociateur·ices avec votre entreprise pour l'application du droit du travail. Malgré l'hostilité du Medef, de certains médias, la CGT est votre outil de défense, de représentation, et pas celui des actionnaires, de l'évasion fiscale.

La CGT ce sont des travailleuses et des travailleurs, comme vous, qui se rassemblent au sein du syndicat, dans les entreprises et régionalement, pour défendre nos droits, comme le paiement des heures supplémentaires.

Les résultats de l'ensemble des élections de représentation des salarié·es, comme cette élection TPE, sont additionnés. À partir de ces résultats sont désignés proportionnellement les conseiller·es prud'hommes et tou·tes vos représentant·es CGT dans d'autres instances. Ce rapport de force, c'est aussi le pouvoir de négocier, de valider (ou pas) les textes des conventions collectives qui s'appliqueront dans votre entreprise. **Votre vote individuel est très important, ne comptez pas sur le vote des autres : votez CGT.**

Moins il y a de votes exprimés et plus le gouvernement et le patronat remettent en cause nos acquis, nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail, notre Sécurité sociale, notre future retraite.

La CGT demande la reconnaissance du travail et des qualifications avec des salaires qui doivent augmenter rapidement, permettant de vivre dignement.

Avec vous, elle s'opposera à la destruction du Code du travail et des droits des travailleur·ses.

Avec le poids de votre vote, la CGT pèsera plus dans les accords collectifs qui s'appliqueront dans votre branche professionnelle.

La CGT demande la relocalisation de filières d'activités, la réindustrialisation de nos territoires en y intégrant les TPE et permettant la reconnaissance de la responsabilité sociale des entreprises.

Nous voulons la revalorisation du travail, les transitions écologiques nécessaires pour que l'activité humaine ne porte plus atteinte à l'avenir de la planète.

La CGT n'a de cesse de porter le combat de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Avec vous, elle se battra pour que votre avis soit entendu dans une meilleure organisation du travail, sans autoritarisme, permettant de concilier vie privée et vie professionnelle avec des services publics de qualité : crèches de proximité, transports en commun...

La CGT n'accepte aucun recul des droits de celles et ceux qui créent les richesses du pays grâce à leur travail. Vous avez reconnu notre détermination contre la réforme des retraites : si nous voulons inverser le cours des choses sur ce sujet, nous devons le faire ensemble. **Le vote CGT en est un moyen.**

CHAQUE VOIX CGT COMPTE

Lors des précédents scrutins, vous avez placé la CGT comme première organisation syndicale des salarié·es des TPE. En décidant de voter CGT encore plus nombreux·ses, vous vous donnez plus de force pour faire entendre votre voix, pour améliorer vos situations...

L'absence de représentation syndicale dans les petites entreprises en raison de l'effectif doit être compensée par des représentant·es CGT de proximité permettant aux salarié·es de bénéficier du conseil et du soutien de notre organisation syndicale, votre vote CGT est donc très important.



Mandatée au sein de la commission paritaire régionale interprofessionnelle pour la CGT, je m'investis pour garantir et améliorer les droits des travailleur-ses des petites entreprises.

Récemment adhérente, j'ai pris conscience que la CGT est une force pour défendre tou-tes les travailleur-ses, quel que soit leur secteur d'activité. Dans ce sens, je me bats d'arrache-pied au sein de la commission paritaire régionale pour que les décisions prises dans cette instance améliorent le quotidien des salarié-es des TPE.

Mylène Loviconi

Secrétaire administrative à Marseille

Avec ces élections, la loi a mis en place des commissions paritaires régionales (moitié/moitié, salarié-es et employeur-ses) pour couvrir les entreprises de moins de 11 salarié-es. Ces commissions régionales (CPRIA : artisanat, CPRPL : professions libérales, CPTPE : particuliers employeurs, CPRI : pour les autres secteurs) sont pour nous insuffisantes : trop loin des travailleurs et des travailleuses, avec peu de moyens. Pour autant, leurs missions consistent à donner toute information ou conseil sur vos droits, rendre des avis sur l'emploi, les conditions de travail, l'égalité, le temps partiel... mais aussi être facteurs de prévention des conflits dans les entreprises, comme conquérir des droits aux activités sociales, culturelles et sportives, droits qui existent sur les grandes entreprises ou sur les professions du bâtiment en PACA.

Avec la CGT, portons l'idée que les commissions paritaires soient aussi départementales, où pourront siéger des représentant-es syndicaux-les issu-es des très petites entreprises avec des moyens autres qu'aujourd'hui. Vos représentant-es ne disposent en moyenne que de six heures de délégation mensuelle pour couvrir toute la région. Nous devons conquérir aussi des instances de représentation des personnels des TPE en proximité au plus près de vous, ce qui est une nécessité au regard aussi de la régression des moyens de la médecine du travail, de l'inspection du travail.

NOS CANDIDAT-ES

Alpes-de-Haute-Provence

- Corinne Marais, préparatrice en pharmacie
- Bastien Antoine, carrossier

Hautes-Alpes

- Laurent Eyraud-Chaume, comédien

Alpes-Maritimes

- Jennifer Fleisch, secrétaire administrative
- Noé Ouertani, plongeur
- Jean-Louis Ruf, musicien

Bouches-du-Rhône

- Mylène Loviconi, secrétaire administrative
- Jean-Christophe Gerace, responsable formation

Var

- Djamila Chabbi, secrétaire administrative

Vaucluse

- Hélène Sabau, secrétaire administrative



Candidat par confiance dans la défense collective que permet le syndicalisme CGT, sans cette force collective syndicale il n'existerait même pas de grille de salaire, de Smic, de Sécurité sociale... Il faut donc exprimer notre rapport de force, il faut des candidat-es, j'en suis.



Bastien Antoine

Carrossier à Sisteron



POUR MES DROITS, MON SALAIRE, MES CONDITIONS DE TRAVAIL

la
cgt SALARIÉES
DES TPE



25 novembre au 9 décembre 2024